

Initiative conjointe OIBT-CBD de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales

On estime que 300 millions d'habitants dépendent directement des forêts pour leur survie, dont 60 millions environ appartiennent à des groupes autochtones ou tribaux. Alors que, dans de nombreux pays, les forêts jouent des rôles clés dans l'économie, elles continuent de disparaître ou d'être dégradées à un rythme tel qu'il entraîne la disparition d'une précieuse biodiversité, ce qui risque d'avoir de graves conséquences pour les systèmes de subsistance de l'humanité.

Cette Initiative, qui allie deux organisations – l'Organisation internationale des bois tropicaux et la Convention sur la diversité biologique –, vise à valoriser la conservation de la biodiversité des forêts tropicales avec la participation directe des acteurs locaux.



A. Krikava



Décennie des Nations Unies
pour la biodiversité



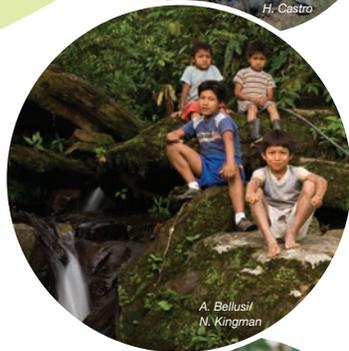
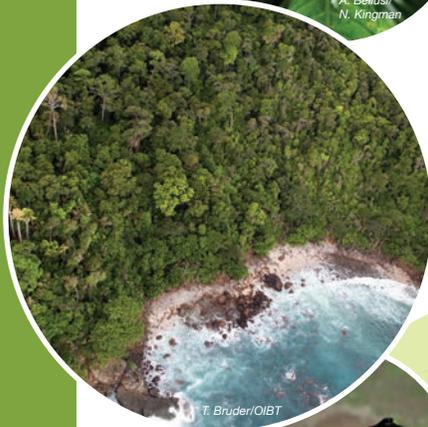
Convention sur la
diversité biologique



L'Initiative conjointe OIBT-CBD de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales a quatre objectifs clés:

1. Accroître la capacité locale à œuvrer à la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales de production et à la réhabilitation des forêts dégradées et des forêts secondaires.
2. Améliorer la conservation et l'aménagement des aires protégées forestières, en particulier en association avec les aires protégées servant de zones tampons, et la conservation transfrontalière.
3. Préserver la biodiversité des forêts tropicales dans les interventions forestières, y compris par des projets relevant de la REDD-Plus.
4. Améliorer le bien-être des collectivités riveraines et des communautés autochtones et locales grâce à la conservation et à l'exploitation durable des ressources naturelles.

Dans le cadre de cette Initiative sont identifiées et conçues des activités conjointes mises en œuvre dans les forêts de production et de protection, et ce, avec l'assistance des bailleurs de fonds et en étroite collaboration avec les organisations partenaires dans les pays producteurs membres de l'OIBT.



Durant ses quatre premières années (2010–2014), l'Initiative conjointe OIBT-CBD de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales a financé onze projets couvrant 26 pays à travers les trois régions tropicales. Des contributions financières ont été opérées entre autres, par les gouvernements du Japon, de la Suisse et des États-Unis d'Amérique, pour un investissement total avoisinant 15 millions dollars US.

Aspects marquants des projets

- En Amérique latine, l'Organisation du traité de coopération amazonienne et ses huit pays membres œuvrent à améliorer la conservation de la biodiversité et à renforcer les directives environnementales relatives à la gestion des forêts du bassin de l'Amazonie. Plus spécifiquement, le projet met en place un processus interdisciplinaire visant à renforcer et à fournir les capacités techniques nécessaires pour que soit mise en place, dans les forêts de production, publiques et privées, de l'Amazonie, une gestion forestière qui soit responsable au plan écologique.
- Plusieurs projets – tels que celui du complexe des forêts protégées du Triangle d'émeraude, qui implique le Cambodge, la Thaïlande et la République démocratique populaire lao – permettent de dispenser aux parties prenantes une formation aux divers aspects de la gestion des forêts, tels que la cartographie au moyen de systèmes d'information géographique; la planification de l'usage des terres; l'évaluation de la faune; et la planification de l'aménagement forestier.
- Les projets s'emploient à identifier, suivant un mode participatif, les surfaces pour des travaux de restauration et de conservation des forêts appropriées, par exemple l'aire de conservation transfrontière du volcan Tacaná entre le Guatemala et le Mexique.
- La plupart des projets font appel au développement de moyens d'existence alternatifs qui soient meilleurs pour les populations locales, comme c'est le cas pour les communautés vivant dans les mangroves du delta du Rewa à Viti Levu (Fidji).
- De nombreux projets comportent des programmes de communication: l'un d'entre eux assure par exemple une activité d'éducation environnementale dans les écoles et collectivités locales implantées au sein de l'aire de conservation transfrontière de la biodiversité ou à proximité, qui se situe entre le Sarawak, la Malaisie et le sud de Kalimantan en Indonésie.
- Dans un projet mené en Afrique centrale, le Réseau des instituts de formation forestière d'Afrique centrale (RIFFEAC), l'Université Laval et le Centre technique forestier CERFOR du Canada ont finalisé douze ébauches de modules de formation ainsi que les méthodes didactiques universitaires connexes en lien avec la gestion durable des forêts tropicales et la conservation de la biodiversité. Le projet a pour objet d'accroître l'expertise dans le bassin du Congo par le biais des instituts de formation du RIFFEAC.



L'Initiative conjointe OIBT-CBD de collaboration en faveur de la conservation de la biodiversité des forêts tropicales sollicite l'appui de bailleurs de fonds additionnels ainsi que la soumission de propositions de projets.

Toute proposition de projet doit être présentée en accord avec les conseils et indications figurant dans le document du programme, qui est disponible en anglais, français et espagnol sur:

www.itto.int/fr/cbd ou
www.cbd.int/forest/tropical-forest.shtml



Convention sur la
diversité biologique

